



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

1. Débitrice: **SDG CAPITAL SA, HOTEL DU PARC, MONT-PELERIN SA, SWISS DEVELOPMENT GROUP SA et HDP HÔTEL DU PARC HOLDING SARL**, rue du Mont-Blanc 3, 1201 Genève
2. Sursis concordataire prolongé le: 19.07.2017
3. Sursis concordataire prolongé jusqu'au: 22.01.2018
4. **Remarques:** Par jugement du 19 juillet 2017 dans le cadre du sursis concordataire octroyé à SDG CAPITAL SA, HOTEL DU PARC, MONT-PELERIN SA, SWISS DEVELOPMENT GROUP SA et HDP HÔTEL DU PARC HOLDING SARL, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a:
 - 1.Prolongé le sursis concordataire définitif accordé aux requérantes de 6 mois, soit jusqu'au lundi 22 janvier 2018.
 - 2.Prescrit qu'aucune poursuite ne peut être exercée contre les requérantes pendant la durée du sursis, sauf s'il s'agit d'une poursuite en réalisation de gage immobilier, un tel gage ne pouvant toutefois en aucun cas être réalisé.
 - 3.Prescrit en particulier qu'aucun actif de HOTEL DU PARC, MONT-PELERIN SA ne peut être réalisé dans le cadre d'une poursuite en réalisation de gage durant 6 mois à compter du prononcé du présent jugement, soit jusqu'au lundi 22 janvier 2018.
 - 4.Prescrit que les créances concordataires à l'encontre des requérantes ne peuvent pas faire l'objet d'un séquestre ni d'autres mesures conservatoires.
 - 5.Prescrit la suspension des procès civils et des procédures administratives portant sur les créances concordataires à l'encontre des requérantes durant le sursis, sauf en cas d'urgence.
 - 6.Autorisé HOTEL DU PARC, MONT-PELERIN SA à vendre les lots de PPE formant la parcelle de base 2375 de la commune de Chardonne (VD).
 - 7.Fait interdiction, pour le surplus, sous peine de nullité, aux requérantes d'aliéner ou de grever l'actif immobilisé, de constituer un gage, de se porter caution et de disposer à titre gratuit pendant la durée du sursis, sauf autorisation du Tribunal.
 8. Reconduit Me Christophe ZELLWEGER, avocat, dans ses fonction de commissaire au sursis.

Pouvoir judiciaire, Tribunal civil
Tribunal de 1ère instance, chambre des faillites et concordats
1204 Genève

03665655

